



Listing preventel et accuse de reception

Par flo030, le 19/12/2011 à 11:49

Bonjour,

deja je vous remercie par avance de me repondre , je vous explique mon litige

j 'avais un abonnement avzec simplicime devenu la poste mobile mais sans engagement donc fin mars je leur ecris avec recommande accuse reception qui leur arrive a leur bureau le 29/03/2011 le timbre a date et du 01/04/2011 et j ai recu l 'ar debut avril 2011 mais ils ont continue a me prelever mais j'enlevai expres l'argent mais j'avais chaque mois 10.30 de frais de rejet de prelevement et en aout et septembre i j avais oublie d'enlever l argent donc il s m'ont preleve + de 100 euro et je recois fin septembre une lettre de leur part m'indiquant qu'ils m (ont resilie d'office et que je leur dois 94.97 et que je suis sur le fichier preventel donc tres en colere je les appelle , ils me reponde d'envoyer ou de faxer l ar chose que je fais des fin septembre n ayant pas de reponse et la ils me donnet un autre numero de fax et la encore pas de repionse , je leur ecris donc et je recois enfin une reponse le 15 decembre m'indiquant que sur l 'ar il ny a pas la mention " courrier arrive le " par simplicime, mais je leur telephone et leur dis que je ne suis pas responsable de leur personnel au niveau du courrier que c'est leur probleme que moi j'ai un accuse de reception avec la date et la signature d une personne qui areceptionne le courrier et le timbre a date de la poste du 01/04/2011 mais ne veulent rien savoir ils, me doivent donc a ce jour environ 150 euro me reclame une facture et inscrite sur le fichier que puis faire car c'est moi la victime et je suis penalise

merci beaucoup pour vos reponses